

RAPPORT DU CONSEIL DE GESTION PEDAGOGIQUE DU 23/03/2021

Présents :

Direction : Marc Streker (Président), Danielle Leenaerts, Cécile Dujardin

Professeurs : Alain Kazinierakis, Nicolas Gyömörey, Maud Salembier, Laetisia Franck, Simon Brunfaut, Philippe

Henkart

Personnel administratif : Anne Pollet (Secrétaire), Julie Dupont

Délégué au gouvernement : Michel Chojnowski

Etudiants : Laura Tourdot, Gildas Fando

Ordre du jour

1. Points à approuver

1.1. Approbation du PV de la réunion du 23/2

1.2. Approbation de l'ordre du jour

2. Points à discuter

2.1. PO 2021

2.2. Examens de mai

2.3. Informations diplômés (quelles modalités cette année ?)

3. Points d'information

3.1. Renforcement aide à la réussite et lutte contre le décrochage

3.2. Situation Covid

3.3. Confirmation des dates concernant la visite des experts

3.4. Précisions exposition Maxence Mathieu

3.5. Partenariat Stib (station Albert)

3.6. Communication sur la journée de sensibilisation sur le genre en enseignement supérieur non universitaire prévue le 25 mars

4. Divers

5. Prochaine réunion

1 Points à approuver

1.1. Approbation du PV de la réunion du 23/2

pv approuvé à l'unanimité (affiché sur le site de l'ESA)

1.2. Approbation de l'ordre du jour

Danielle Leenaerts : Un divers à ajouter sur les stages.

2. Points à discuter

2.1. PO 2021

Les Portes Ouvertes se feront en ligne, sur une journée, le vendredi 23 avril. Elles commenceront à 9h30 et se termineront à 18h00, avec webinaires et FAQ.

Les graphistes de l'école ont commencé à travailler la page des PO.

Une page d'accueil explicite avec une courte présentation de la journée et 12 vignettes pour chaque cursus + une FAQ. Si on clique sur une vignette, on arrivera sur la capsule vidéo et un descriptif du cursus.

Il y aura chaque fois un lien vers le webinaire, le livret de l'étudiant et les inscriptions.

Filippo Fontana ajoutera des gifs animés pour illustrer la rubrique « l'ESA St-Luc Bruxelles c'est... ».

Le projet sera présenté à la commission de coordination des PO le 20 avril.

Il reste à préparer les webinaires et constituer des équipes pour les animer (professeurs de cours théoriques, artistiques et étudiants en cours de formation et ancien. Durée des webinaires : 25 minutes.

On a abandonné le webinaire direction. Pas nécessaire car il y a assez d'informations sur le site par le biais de la FAQ.

On a de très bons retours sur le tournage des capsules.

2.2. Examens de mai

Une réunion a eu lieu hier avec la Ministre. On nous annonce le pire.

Forte pression du gouvernement fédéral de tout fermer.

On ne connaît pas encore le protocole pour les évaluations dont il faudrait afficher l'horaire un mois avant le début de la session.

Michel Chojnowski : On annonce des mesures qui allaient peut-être être dures mais de courte durée, avec un objectif en juin pour les examens en présentiel, mais ici c'est en mai. Il faudra peut-être prévoir cette session sur un mode hybride.

2.3. Information diplômés (quelles modalités cette année ?)

Cécile Dujardin: Réouverture ou formule hybride ? Informations après les vacances de Pâques.

On fera probablement comme l'année dernière avec Zoom. Alexandre Pintiaux, qui fera une séance de présentation mais il faudrait idéalement qu'il soit là pour répondre aux questions des étudiants.

Nous présenterons la brochure.

La question se pose de la matinée, quel est le meilleur moment? Fin juin? Cela paraît un peu tard.

Laura Tourdot : Il faudrait dans un premier temps transmettre les informations aux étudiants et les revoir ensuite. Mais quand ? Pour elle, juin c'est trop tard.

A la fin des examens théoriques ? Juste avant les pré jurys.

Julie Dupont : l'idée est d'envoyer l'information et de prévoir quelques jours après une séance questions/réponses.

Cécile Dujardin va solliciter l'avis du Conseil des étudiants et des professeurs d'atelier.

3. Points d'information

3.1. Renforcement aide à la réussite et lutte contre le décrochage

Un subside extraordinaire d'environ 26.000 euros nous a été octroyé dans le but de renforcer l'aide à la réussite et la lutte contre le décrochage scolaire. Cela nous a permis d'engager une personne à mi-temps, (avril -> décembre 2021) pour concevoir et mettre en place, en collaboration avec Cécile Dujardin, une série de dispositifs d'aide à la réussite. Un appel à candidatures a été envoyé en interne et c'est Eve Bouyer qui a été désignée.

Cécile présente sa note reprenant les pistes d'actions envisagées. Cette note a été rédigée dans l'urgence puisqu'il nous a fallu nous retourner rapidement (l'année étant presque terminée). Cette note se base entre autres sur un document rédigé par l'ARES en 2020 « Assess for Success » consacré aux pratiques d'accompagnement et aux formes qu'elles pouvaient prendre dans l'enseignement supérieur.

A l'ESA, nous n'organisons pour l'instant que de l'accompagnement individualisé (tutorats) via une subvention du Pôle Académique de Bruxelles.

L'engagement d'Eve nous permettra de mieux suivre et d'étoffer les tutorats existants (au nombre de 40 cette année pour 70 étudiants aidés), notamment en l'élargissant aux étudiants des années supérieures (et non plus uniquement de bloc 1), ainsi que d'envisager de nouveaux dispositifs, par exemple :

- l'organisation d'ateliers thématiques (gestion du stress, méthodologie, maîtrise de la langue française, préparation à la défense orale des jurys diplômants, etc.) ;
 - l'instauration d'un test diagnostique en début de Q1 pour cibler plus rapidement d'éventuelles difficultés méthodologiques et/ou disciplinaires et mettre en place un accompagnement plus tôt (à l'instar des tutorats dessin que nous proposons en début d'année aux étudiants n'ayant pas eu de dessin dans leur cursus antérieur) ;
 - Outiller les professeurs demandeurs à appréhender l'hétérogénéité des profils de leurs étudiants (concept de « pédagogie universelle », variété des supports pédagogiques, etc.).
- Cette dernière piste aurait également l'avantage de pérenniser davantage les dispositifs dans la mesure où ne savons pas si les ESA bénéficieront d'un subside Aide à la réussite de manière récurrente (même si cela a été plaidé). Option très peu probable !

Michel Chojnowski : impressionné par l'état d'avancement de votre réflexion et les pistes envisagées.

3.2. Situation Covid

Danielle Leenaerts : Il y a 2 cas en CI et 2 cas en AN + un membre du personnel administratif + un membre du service informatique.

Nous sommes relativement épargnés. Un traçage est assuré.

3.3. Confirmation des dates concernant la visite des experts

Rentrée juste après les vacances de Pâques, en présentiel. Rappel des dates : 19, 20 et 21 avril. Plénière le dernier jour. On ne connaît pas encore les modalités qui seront de mise lors de ces entretiens.

3.4. Précisions exposition Maxence Mathieu

Les dates : Du 27 avril au 30 juin, un message a été envoyé aux professeurs afin de favoriser l'interaction avec les cours.

Il y aura un communiqué de presse qui partira vendredi + une communication pour le public extérieur.

L'exposition sera ouverte tous les jours de 12h à 18h sur rendez-vous. Un travail visible depuis l'extérieur.

L'information sera communiquée bientôt.

3.5. Partenariat Stib (station Albert)

La Stib nous a approchés pour une collaboration avec les ateliers photographie de l'Inraci/Narafi et l'ESA St Luc : pour aménager un hall. C'est un gros projet avec une thématique commune autour du Parc Duden (à discuter) + scénographe externe.

Il faudrait commencer le travail sur l'année académique prochaine, le clôturer à Pâques et fin de l'été, l'installer. Très beau partenariat.

Alain Kazinierakis : Peut-être qu'on pourrait travailler avec d'autres cursus, comme l'illustration? Il va essayer de rencontrer les professeurs des autres écoles. Une chose est sûre : il faudra se mettre très vite au travail.

Julie Dupont : quelles classes sont concernées?

Alain Kazinierakis : la photographie concerne tous les cursus.

Danielle Leenaerts : chaque professeur sera libre d'apprécier sa méthode. Des précisions seront communiquées ultérieurement.

3.6. Communication sur la journée de sensibilisation sur le genre en enseignement supérieur non universitaire prévue le 25 mars

Il s'agit du groupe ESNU (enseignement supérieur non universitaire). C'est une journée de réflexion dans l'enseignement supérieur qui fonctionne par vidéo, discussion avec des experts de ce domaine.

Il y aura une exposition itinérante, peut-être intéressante à programmer à l'ESA.

Cécile renverra l'information.

4. Divers

Stages :

Danielle Leenaerts : Beaucoup d'allers et retours autour de cette question.

Des étudiants luxembourgeois défendent le point de vue que les stages sont rémunérés chez eux. Il faudrait donc faire attention aux inégalités de traitement. Nos conventions ne changent pas à ce niveau-là.

Pour y pallier, les étudiants pourraient bénéficier d'un défraiement de 1200 euros pour leurs frais de déplacements.

Pour les étudiants luxembourgeois, ce sera au cas par cas.
Seul le stage obligatoire dans chacune de nos formations peut être couvert par l'assurance, comme nous l'a confirmé notre courtier.

Michel Chojnowski: La question est fondamentale et valable pour tous. Il faudrait mettre ceci par écrit, et le répercuter auprès d'autres établissements.
C'est un problème de principes, mon rôle est de vous donner la marche à suivre pour ce qui est légal ou pas.

Danielle Leenaerts : c'est notre assureur qui nous a donné cette information.

Marc Streker a saisi le service juridique du SEGEC. Il lui a été confirmé qu'on pourrait octroyer 1200 euros aux étudiants à titre de défraiement.

Nicolas Gyömörey : les stages d'écoles françaises ont des rémunérations différentes qu'ici. Peut-être faudrait-il les consulter.

Danielle Leenaerts : Notre préoccupation est de traiter nos étudiants de manière équitable, et de toutes façons, il n'y aura pas de modification cette année académique.

5. Prochaine réunion

Mardi 27 avril 12h15 (en visioconférence).

Marc Streker, Président
Anne Pollet, Secrétaire